

Le 06 mai 2020



Modalités de mise à disposition des informations relatives aux Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire des actionnaires du jeudi 28 mai 2020

Financière de l'Odét informe ses actionnaires que ses Assemblées générales ordinaire et extraordinaire se tiendront à huis clos le jeudi 28 mai 2020 à 11h00.

L'avis de réunion a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) le 25 mars 2020. Il contient l'ordre du jour, le projet de résolutions et les principales modalités de participation et de vote à ces Assemblées. Cet avis de réunion ainsi que les documents et renseignements relatifs à ces Assemblées sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires ; ils sont consultables sur le site internet de la société à l'adresse www.financiere-odet.fr (Investisseurs/Information réglementée).